

Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Les recensions de l'Académie de décembre 2019 1

Léopold II : le plus grand chef d'État de l'histoire du Congo / Jean-Pierre Nzeza Kabu Zex-Kongo Éd. l'Harmattan, 2018 Cote : 62.527

Le titre de cet ouvrage est inattendu et paraît de prime abord tout à fait surprenant sous la plume d'un Congolais. Pour son préfacier, le professeur Kiowa Ki Vita, il est temps de réhabiliter l'image de ce Roi noircie par ses contempteurs. L'auteur, Jean-Pierre Nzeza, n'oublie pas que ce Roi belge fut accusé en 1998 par l'Américain Adam Hochschild, dont les propos furent repris en 2003 par le Britannique Peter Bate, d'être le responsable d'une politique « génocidaire » ayant provoqué la mort de dix millions de Congolais. Ces lourdes accusations provenaient de l'amplification de rumeurs, parties de Londres à l'époque des rivalités coloniales sur le riche Katanga. D'ailleurs sur quelles sources pouvait s'appuyer un chiffre aussi énorme sachant qu'au tournant du XXe siècle, aucun recensement démographique ne pouvait encore avoir été effectué. Le Roi Léopold II n'est pas exonéré des crimes commis sous son règne. Il est sans conteste «responsable du martyre des Autochtones en sa qualité de Souverain absolu», mais là n'est pas la visée de l'auteur. Celui-ci veut : «dévoiler son héritage positif» et choisit son point de vue : «Ce plaidoyer ... œuvre d'un Congolais ... est une vision positive de l'Histoire» pour «se projeter vers le futur».

L'auteur rappelle d'abord le legs politique de Léopold II qui s'est longuement documenté sur les explorations en Afrique Centrale. Par Cameron et Stanley, il a appris l'intérêt économique du haut bassin du Congo sur lequel le gouvernement britannique de Disraeli refusait d'établir un protectorat. Dans un «but humanitaire», il crée à Bruxelles, en 1876, une «Association Internationale Africaine» (AIA) chargée d'établir «des stations hospitalières» en Afrique. Habile, rusé, utilisant des cartes différentes, il sut «profitant des faibles connaissances géographiques de ses interlocuteurs», accroître considérablement l'étendue du Congo. Face à la France, il obtint la rive gauche de l'Ubangi, et en 1894, du Mbomu. A l'Est, il atteignit le Nil, les grands lacs, et occupa le Katanga, en dépit de Cecil Rhodes. De même, il s'étendit au Sud-Ouest aux dépens du Portugal. Il saura faire reconnaître par Bismark, au Congrès de Berlin, son domaine propre devenu l'A.I.C. («Association Internationale du Congo». «Le pays dont les Congolais héritent en 1960 est ainsi à l'échelle d'un sous-continent».

L'Afrique Centrale était toujours ravagée par la traite esclavagiste des Noirs vers Zanzibar et le Moyen-Orient. Léopold II organisa en 1890 une Conférence anti-esclavagiste à Bruxelles, avant de lancer une chasse aux esclavagistes (et à l'ivoire!), tels Tippo Tip, Sefu, El

^{1 @ 0 0 0}



Bibliothèque de l'Académie des sciences d'outre-mer

Rachid ... Ainsi Léopold II fit-il passer le Congo «de terra incognita à la modernité», «en l'inscrivant dans le concert des Nations». Outre son extension (1/13^e de l'Afrique), le Roi a permis au Congo d'atteindre stratégiquement la « massivité défensive », en s'appuyant sur des frontières naturelles (reliefs, cours d'eau ou lacs). Son legs, précise l'auteur, est également social : unité du Congo et paix civile ; éducation primaire délivrée en français et assurée par les Missions.

Le legs économique léopoldien est «un Congo potentiellement puissant et prospère». L'eau douce y est surabondante dans une zone équatoriale insérée entre deux zones tropicales à saisons alternées. Le potentiel hydro-électrique y est immense. Le milieu naturel apparaissait favorable à l'émergence d'une grande puissance agricole. L'immense forêt dense est un trésor de biodiversité. En outre, le «sous-sol est scandaleusement riche» : diamant industriel, cuivre, cobalt, coltan, terres rares... En 1952, le Congo possédait un joyau touristique au Kivu (endémisme de la flore et de la faune du Ruwenzori, parc des Volcans ...).

Le legs moral léopoldien est une leçon de *«leadership»*. Le Roi avait jeté les bases de la puissance économique et sociale du Congo, mais depuis 1960, *«Notre Congo*, écrit l'auteur, *poursuit sa spirale de sous-développement»* passant de pays émergent à pays parmi les moins avancés (P.M.A.). *«La cause de cette déliquescence, c'est la faute des Congolais»*. Le premier grand malheur du Congo, c'est que les détenteurs du pouvoir réel (D.P.R.) sont sous-formés. Ils ont préféré jouir du pouvoir : ostentation, terreur et même massacres. Pour savoir exercer le pouvoir, il faut être capable de réfléchir, de discuter, de négocier avant de décider et d'agir. Il importe également d'être exemplaire.

En outre, les hommes qu'il faut ne sont pas à la place qu'il faut ; on observe une fuite des cerveaux ; les mérites ne sont pas reconnus. Les cinq critères des nominations sont : népotisme, tribalisme, préférence partisane, «corruption endémique» et «droit de cuissage». Le Congo est devenu une terre de misère et de chômage de masse. Il n'y a plus de main d'œuvre qualifiée. C'est un État fantôme.

Quatre défis actuels sont à relever : démocratie, ethnicité (méritocratie), éducation et sécurité de l'État. Le Congo est à la recherche d'un leader de l'envergure de Léopold II, pas d'un dictateur.

Cet ouvrage comporte des annexes : texte de l'Acte Général de la Conférence de Berlin (26 février 1885), principales utilisations de minéraux et pierres précieuses de pays. Il comporte quelques erreurs et parfois contre-sens : ainsi (p.153), le Roi accorde-t-il à la France un droit non pas de préhension mais de préemption.

Imparfait dans sa forme, un peu énumérative et schématique, c'est un ouvrage original et tout à fait inhabituel qui se propose d'inciter les élites congolaises à réfléchir sur leurs devoirs.